

Comptes annuels 2023

Table des matières

4 Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire

Comptes consolidés

Rapport de l'organe de révision

21 Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire

Comptes

Rapport de l'organe de révision

29 Pro Senectute Suisse

Commentaire

Comptes individuels

Rapport de l'organe de révision

Ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes consolidés

Commentaire

Les défis n'ont pas manqué au cours de l'exercice 2023. Les conflits en Ukraine et au Proche-Orient ainsi que le renchérissement ont préoccupé les seniors et influencé les comptes annuels de Pro Senectute. Malgré ces incertitudes, les marchés financiers se sont redressés et ont apporté une contribution positive au résultat global. Pro Senectute a pu poursuivre comme prévu les projets stratégiques au niveau de l'ensemble de l'organisation.

Le contrat avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), qui est entré en vigueur en 2022, a placé les organisations de Pro Senectute face à quelques défis. En dépit de ce nouveau cadre, tant les produits que les prestations ont pu être augmentés. Le résultat d'exploitation est légèrement négatif. Le résultat global ne doit cependant pas occulter le fait que plusieurs organisations cantonales et inter-cantonales de Pro Senectute sont confrontées à des écueils financiers importants.

Comptes annuels

L'ensemble de l'organisation termine l'exercice 2023 avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de 3425 KCHF (année précédente : -22 031 KCHF), pour un résultat financier positif de 7136 KCHF (année précédente : -22 461 KCHF).

Compte d'exploitation

Les recettes d'exploitation de l'ensemble de l'organisation ont augmenté de 8313 KCHF par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 255 522 KCHF. Tous les domaines des recettes – produits des services/produits des ventes, contributions des pouvoirs publics et dons, legs, recherche de fonds – ont connu une évolution positive. Les charges des prestations ont augmenté dans des proportions légèrement supérieures aux recettes d'exploitation, passant à 256 789 KCHF (année précédente : 246 933 KCHF). La part des charges administratives, y compris les charges liées à la recherche de fonds, s'élève en 2023 à 10,8% (année précédente : 10,3%).

Bilan

Le capital de l'organisation s'est redressé en 2023, atteignant 183 592 KCHF. Le taux de réserve (capital de l'organisation par rapport aux charges totales des prestations, en mois) s'élevait fin 2023 à 8,6 mois, contre 8,8 pour l'exercice précédent. Ce résultat se situe dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par ZEWO.

Gestion des risques

Pro Senectute réalise chaque année une analyse des risques pour l'ensemble de l'organisation. Elle examine les mesures actuelles et, si besoin est, en définit de nouvelles.

Perspectives

La situation géopolitique reste tendue et continuera à nous préoccuper en 2024. Cette année, certaines dispositions transitoires du contrat avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) arrivent à échéance. Les conditions de financement deviennent plus exigeantes pour tout le monde. Toutes les organisations cantonales et inter-cantonales examinent donc en permanence leurs coûts et tentent de les optimiser, avec pour objectif de servir nos clientes et clients de la manière la plus efficiente possible.

Jörg Auf der Maur, responsable Finances & Services

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2023	2022
Liquidités	K1	60'805	62'250
Titres	K2	109'663	107'566
Créances provenant de livraisons et de prestations	K3	16'117	15'124
Autres créances à court terme	K3	3'145	2'778
Stocks et prestations non facturées	K4	1'191	1'169
Actifs de régularisation	K5	4'647	4'260
Actif circulant		195'568	193'147
Immobilisations corporelles	K6	59'877	57'947
Immobilisations financières	K7	19'592	18'869
Immobilisations incorporelles	K8	2'408	2'089
Actif immobilisé		81'877	78'905
Immobilisations corporelles inaliénables	K8.1	4'583	4'612
Immobilisations financières inaliénables	K8.2	17'459	17'254
Actif immobilisé inaliénable		22'042	21'866
Total des actifs		299'487	293'918
Dettes provenant de livraisons et de prestations	K9	9'631	10'112
Autres dettes à court terme	K9	6'063	6'429
Passifs de régularisation	K10	9'251	9'269
Provisions à court terme	K12	667	409
Capitaux étrangers à court terme		25'612	26'219
Dettes à long terme	K11	18'072	18'483
Provisions à long terme	K12	2'716	3'303
Capitaux étrangers à long terme		20'788	21'786
Capitaux étrangers		46'400	48'005
Capital des fonds affectés		69'495	65'849
Fonds étrangers (capital des fonds y compris)		115'895	113'854
Capital de la fondation		21'326	21'326
Capital lié		85'839	84'189
Capital libre		76'427	74'549
Capital de l'organisation		183'592	180'064
Total des passifs		299'487	293'918

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2023	2022
Produits des services/produits des ventes	K14	107'122	103'816
Contributions des pouvoirs publics	K15	120'128	114'501
Dons, recherche de fonds	K16	17'055	17'126
Legs	K16	11'217	11'766
Total recettes d'exploitation		255'522	247'209
Contributions et donations versées (aides financières)		-18'901	-16'948
Charges de personnel		-153'131	-148'913
Charges d'exploitation		-53'583	-52'732
Amortissements		-3'346	-2'819
Charges de projets		-228'961	-221'412
Charges de personnel		-16'943	-15'472
Charges d'exploitation		-5'266	-4'703
Amortissements		-753	-743
Charges administratives		-22'962	-20'918
Charges de personnel		-1'615	-1'413
Charges d'exploitation		-3'230	-3'173
Amortissements		-21	-17
Recherche de fonds		-4'866	-4'603
Total charges des prestations	K17	-256'789	-246'933
Résultat d'exploitation		-1'267	276
Produits financiers		9'265	2'324
Charges financières		-2'129	-24'785
Autres produits	K18	3'052	3'931
Autres frais	K18	-1'807	-2'499
Résultat avant les modifications du capital des fonds et de l'organisation		7'114	-20'753
Prélèvements des fonds affectés		6'676	8'006
Affectation à des fonds affectés		-9'760	-10'713
Affectation du résultat financier à des fonds affectés		-605	1'429
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		3'425	-22'031
Prélèvements du capital lié		9'936	18'145
Prélèvements du capital libre		2'788	10'940
Affectation au capital lié		-11'396	-4'915
Affectation au capital libre		-4'753	-2'139
		0	0

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de financement (en KCHF)	2023	2022
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	3'425	-22'031
Variation du capital des fonds	3'689	1'278
Résultat avant les modifications du capital des fonds et de l'organisation	7'114	-20'753
Amortissements sur des immobilisations corporelles	3'322	3'043
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	967	827
Amortissements sur des immobilisations corporelles inaliénables	60	0
Variations de valeur Immobilisations financières	-475	1'705
Résultat de la vente d'actifs immobilisés	-12	-158
Variation de l'existant Provisions	-329	-260
Variation de l'existant Titres (actif circulant)	-2'097	21'674
Variation de l'existant Créances	-1'360	-481
Variation de l'existant Stocks et prestations de services non facturées	-22	-502
Variation de l'existant Actifs de régularisation	-387	-420
Variation de l'existant Immobilisations corporelles inaliénables	-31	0
Variation de l'existant Immobilisations financières inaliénables	-205	0
Variation de l'existant Dettes à court terme	-847	804
Variation de l'existant Passifs de régularisation	-18	-125
Transactions sans influence sur les liquidités	52	2'884
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	5'732	8'239
Investissements en immobilisations corporelles	-5'284	-7'917
Investissements en immobilisations financières	-448	-6'880
Investissements en immobilisations incorporelles	-1'386	-1'171
Désinvestissements en immobilisations corporelles	27	308
Désinvestissements en immobilisations financières	216	691
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	109	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-6'766	-14'969
Variation de l'existant Dettes à long terme	-411	-282
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-411	-282
Variation des liquidités	-1'445	-7'013
État initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	62'250	69'263
Variation du périmètre de consolidation (réorganisation Pro Senectute canton de Berne)		
Variation du périmètre de consolidation (consolidation complète Pro Senectute des deux Bâle)		
État final des liquidités (au 31 décembre)	60'805	62'250
Justification variation des liquidités	-1'445	-7'013

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2023	Solde au 01.01.2023	Affectation	Utilisation	Affectation résultat financier	Variation périmètre consolidation	Transferts internes	Solde au 31.12.2023
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	12'718	2'985	-3'018	110	0	-102	12'693
Fonds pour projets	12'803	5'388	-2'743	0	0	59	15'507
Fonds pour bâtiments et infrastructures	15'208	944	-166	0	0	0	15'986
Fonds pour logements adaptés	7'053	64	0	0	0	0	7'117
Fonds où seul le produit peut être utilisé	12'478	84	-400	481	0	0	12'643
Autres fonds	5'589	295	-349	14	0	0	5'549
Total fonds affectés	65'849	9'760	-6'676	605	0	-43	69'495

Exercice 2022	Solde au 01.01.2022	Affectation	Utilisation	Affectation résultat financier	Variation périmètre consolidation	Transferts internes	Solde au 31.12.2022
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	12'838	2'541	-2'876	0	0	215	12'718
Fonds pour projets	12'991	3'769	-3'531	-446	0	20	12'803
Fonds pour bâtiments et infrastructures	12'161	3'427	-380	0	0	0	15'208
Fonds pour logements adaptés	7'090	0	-37	0	0	0	7'053
Fonds où seul le produit peut être utilisé	14'228	0	-767	-983	0	0	12'478
Autres fonds	4'983	976	-415	0	0	45	5'589
Total fonds affectés	64'291	10'713	-8'006	-1'429	0	280	65'849

Exercice 2023	Solde au 01.01.2023	Affectation	Utilisation	Affectation résultat financier	Variation périmètre consolidation	Transferts internes	Solde au 31.12.2023
Capital de la fondation	21'326	0	0	0	0	0	21'326
Total capital de la fondation	21'326	0	0	0	0	0	21'326
Capital lié	84'189	11'396	-9'936	0	0	190	85'839
Capital libre	74'549	4'753	-2'788	0	0	-87	76'427
Total capital de l'organisation	180'064	16'149	-12'724	0	0	103	183'592

Exercice 2022	Solde au 01.01.2022	Affectation	Utilisation	Affectation résultat financier	Variation périmètre consolidation	Transferts internes	Solde au 31.12.2022
Capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	20	21'326
Total capital de la fondation	21'306	0	0	0	0	20	21'326
Capital lié	100'194	4'915	-18'145	0	0	-2'775	84'189
Capital libre	80'733	2'139	-10'940	0	0	2'617	74'549
Total capital de l'organisation	202'233	7'054	-29'085	0	0	-138	180'064

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis sur une base volontaire en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2023 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute, juridiquement autonomes. Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections et de centres régionaux juridiquement indépendants.

Pro Senectute Suisse n'a pas de participation financière dans les organisations de Pro Senectute et ne contrôle pas les organisations intégrées dans la consolidation au sens de Swiss GAAP RPC 21 et 30. Les comptes consolidés sont donc établis sur une base volontaire.

Dans la présente consolidation, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions ainsi que les créances et les dettes réciproques entre Pro Senectute Suisse, les organisations de Pro Senectute et leurs institutions sont éliminées. Il n'y a donc pas de consolidation du capital.

Si une société dans laquelle Pro Senectute Suisse n'a aucune participation rejoint ou quitte l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, les actifs et les capitaux étrangers seront consolidés ou déconsolidés à la date de référence, et la différence sera indiquée sans incidence sur le résultat dans le capital de l'organisation, dans la colonne «Variation du périmètre de consolidation».

Les organisations suivantes ont été entièrement consolidées au 31 décembre 2023:

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Unterentfelden
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures	fondation	Herisau
Pro Senectute des deux Bâle	fondation	Bâle
- Fondation Alterssiedlung Rankhof		
- Fondation Sedlmayer-Lips		
- Fondation Gérard et Doris Bernus-Loretan		
Pro Senectute canton de Berne	fondation	Ittigen
Pro Senectute canton de Fribourg	fondation	Fribourg
Pro Senectute canton de Genève	fondation	Carouge
Pro Senectute canton de Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute canton de Lucerne	fondation	Lucerne
- Club Sixtysix	association	
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute canton de Saint-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute canton de Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute canton de Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute canton de Schwyz	association	Brunnen
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
- Fondation Pro Senectute Vaud		
Pro Senectute Valais - Wallis	fondation	Sion
Pro Senectute canton de Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute canton de Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute	fondation	Zurich
AvantAge	société simple	Zurich

Le périmètre de consolidation n'a pas varié au cours de l'exercice sous revue.

Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme « parties liées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres.

En 2023, les transactions avec des parties liées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de services et la prévoyance du personnel (416 KCHF au total ; 384 KCHF l'année précédente) ainsi que les dons et legs (696 KCHF ; 52 KCHF l'année précédente).

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant. Toutes les valeurs sont exprimées en francs suisses. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (1000 CHF) le plus proche. Les principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation sont restés inchangés par rapport à l'année précédente.

K1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les placements avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Titres

Les titres comprennent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements avec une durée résiduelle de 90 jours à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K3 Créances (en KCHF)	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
Parties liées	135	95
Pouvoirs publics/collectivité	6'100	5'409
Tiers	13'528	12'916
Corrections de valeurs des créances de tiers	-501	-518
Total des créances	19'262	17'902
dont provenant de livraisons et de prestations	16'117	15'124

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks et prestations de services non facturés	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
Stocks	625	928
Prestations de services non facturés	566	241
Total Stocks et prestations de services non facturés	1'191	1'169

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Les prestations de services non facturés sont comptabilisées à leur valeur nominale.

K5 Actifs de régularisation (en KCHF)	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	2	30
Pouvoirs publics/collectivité	1'385	1'193
Autres	3'260	3'037
Total actifs de régularisation	4'647	4'260
dont vis-à-vis de parties liées	36	35

K6 Immobilisations corporelles 2023 (en KCHF)	Solde au 01.01.2023	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2023
Installations et équipement	18'185	820	-107	0	0	0	18'898
Véhicules	2'468	287	-196	0	0	0	2'559
Autres immobilisations corporelles	4'286	903	-249	0	0	0	4'940
Immobilisations corporelles en construction	1'033	0	0	0	0	-1'033	0
Immeubles d'exploitation	51'845	21	0	0	0	0	51'866
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	18'085	3'253	0	0	0	1'033	22'371
Total Valeurs d'acquisition	95'902	5'284	-552	0	0	0	100'634

	Solde au 01.01.2023	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2023
Installations et équipement	11'635	1'115	-100	0	0	0	12'650
Véhicules	1'647	272	-187	0	0	0	1'732
Autres immobilisations corporelles	2'884	402	-250	0	17	0	3'053
Immeubles d'exploitation	18'088	1'116	0	0	0	0	19'204
Immeubles (hors exploitation)	3'701	417	0	0	0	0	4'118
Amortissements cumulés	37'955	3'322	-537	0	17	0	40'757
Total immobilisations corporelles 2023	57'947						59'877

Immobilisations corporelles 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Installations et équipement	17'421	1'581	-817	0	0	0	18'185
Véhicules	2'323	350	-205	0	0	0	2'468
Autres immobilisations corporelles	3'897	594	-205	0	0	0	4'286
Biens-fonds non bâtis	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en construction	513	520	0	0	0	0	1'033
Immeubles d'exploitation	47'927	4'118	-200	0	0	0	51'845
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	23'283	222	0	0	0	-5'420	18'085
Total Valeurs d'acquisition	95'364	7'385	-1'427	0	0	-5'420	95'902

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Installations et équipement	11'398	1'039	-802	0	0	0	11'635
Véhicules	1'610	243	-206	0	0	0	1'647
Autres immobilisations corporelles	2'784	305	-205	0	0	0	2'884
Immeubles d'exploitation	17'058	1'094	-64	0	0	0	18'088
Immeubles (hors exploitation)	4'679	312	0	0	0	-1'290	3'701
Amortissements cumulés	37'529	2'993	-1'277	0	0	-1'290	37'955
Total immobilisations corporelles 2022	57'835						57'947

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau	10 ans	Aménagement locataire	5-10 ans
Matériel auxiliaire	5 ans	(selon le type d'aménagement, au maximum pour la durée résiduelle du bail)	
Informatique (matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
Ouvrages de la bibliothèque	10 ans	Immeubles (hors exploitation)	50 ans

Les écritures correctives portent sur des immobilisations corporelles dont la construction est terminée et sur le reclassement d'un immeuble, désormais utilisé pour l'exploitation.

K7 Immobilisations financières 2023 (en KCHF)	Solde au 01.01.2023	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2023
Titres	16'358	151	0	0	475	0	16'984
Parties liées	250	0	0	0	0	0	250
Projets	1'626	225	-200	0	0	0	1'651
Tiers	526	30	-16	0	0	16	556
Participations	111	42	0	0	0	0	153
Total Valeurs d'acquisition	18'871	448	-216	0	475	16	19'594

	Solde au 01.01.2023	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2023
Titres	0	0	0	0	0	0	0
Parties liées	0	0	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	0	0	0	0	2
Participations	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	2	0	0	0	0	0	2
Total immobilisations financières 2023	18'869						19'592

Immobilisations financières 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Titres	0	6'678	-457	0	-1'705	11'842	16'358
Parties liées	250	0	0	0	0	0	250
Projets	1'701	148	-223	0	0	0	1'626
Tiers	12'338	41	-11	0	0	-11'842	526
Participations	98	13	0	0	0	0	111
Total Valeurs d'acquisition	14'387	6'880	-691	0	-1'705	0	18'871

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Titres	0	0	0	0	0	0	0
Parties liées	0	0	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	0	0	0	0	2
Participations	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	2	0	0	0	0	0	2
Total immobilisations financières 2022	14'385						18'869

Les immobilisations financières (y compris les participations) sont inscrites au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

État des participations	Forme juridique	Siège	Part du capital en %	Part des droits de vote en %
Wohnbaugenossenschaft Sonnmatt	Coopérative	Willisau	1.45%	0.28%
Genossenschaft Durachtal	Coopérative	Merishausen	4.37%	4.37%

K8 Immobilisations incorporelles 2023 (en KCHF)	Solde au 01.01.2023	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2023
Logiciels	9'190	1'386	-1'482	0	0	0	9'094
Brevets, licences, droits d'édition	1'064	0	-690	0	0	0	374
Total Valeurs d'acquisition	10'254	1'386	-2'172	0	0	0	9'468

	Solde au 01.01.2023	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2023
Logiciels	7'231	888	-1'373	0	-60	0	6'686
Brevets, licences, droits d'édition	934	79	-690	0	51	0	374
Amortissements cumulés	8'165	967	-2'063	0	-9	0	7'060
Total immobilisations incorporelles 2023	2'089						2'408

Immobilisations incorporelles 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Logiciels	8'206	1'171	-187	0	0	0	9'190
Brevets, licences, droits d'édition	1'064	0	0	0	0	0	1'064
Total Valeurs d'acquisition	9'270	1'171	-187	0	0	0	10'254

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Logiciels	6'783	635	-187	0	0	0	7'231
Brevets, licences, droits d'édition	742	192	0	0	0	0	934
Amortissements cumulés	7'525	827	-187	0	0	0	8'165
Total immobilisations incorporelles 2022	1'745						2'089

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

K8.1 Immobilisations corporelles inaliénables 2023 (en KCHF)	Solde au 01.01.2023	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2023
Immobilisations corporelles inaliénables	5'952	31	0	0	0	0	5'983
Total Valeurs d'acquisition	5'952	31	0	0	0	0	5'983

	Solde au 01.01.2023	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2023
Immobilisations corporelles inaliénables	1'340	60	0	0	0	0	1'400
Amortissements cumulés	1'340	60	0	0	0	0	1'400
Total immobilisations corporelles inaliénables 2023	4'612						4'583

Immobilisations corporelles inaliénables 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Immobilisations corporelles inaliénables	0	532	0	0	0	5'420	5'952
Total Valeurs d'acquisition	0	532	0	0	0	5'420	5'952

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Immobilisations corporelles inaliénables	0	50	0	0	0	1'290	1'340
Amortissements cumulés	0	50	0	0	0	1'290	1'340
Total immobilisations corporelles inaliénables 2022	0						4'612

K8.2 Immobilisations financières inaliénables 2023 (en KCHF)	Solde au 01.01.2023	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Variation valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2023
Immobilisations financières inaliénables	17'254	273	-68	0	0	0	17'459
Total Valeurs d'acquisition	17'254	273	-68	0	0	0	17'459

Immobilisations financières inaliénables 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation périmètre consolidation	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2022
Immobilisations financières inaliénables	8'707	0	0	0	-2'743	11'290	17'254
Total Valeurs d'acquisition	8'707	0	0	0	-2'743	11'290	17'254

K9 Dettes à court terme (en KCHF)	Bilan au	
	31.12.2023	31.12.2022
Parties liées	67	116
Pouvoirs publics/collectivité	3'359	4'020
Détenteurs de participations/organes	21	0
Tiers	10'918	11'229
Projets	583	558
Dettes envers des institutions de prévoyance	746	618
Total dettes à court terme	15'694	16'541
dont résultant de l'achat de biens et de prestations de services	9'631	10'112
Total dettes à court terme	15'694	16'541
dont part portant intérêt	885	954
dont part sans intérêts	14'809	15'586

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

K10 Passifs de régularisation (en KCHF)	Bilan au	
	31.12.2023	31.12.2022
Dépenses pour des projets	0	0
Parties liées	149	178
Détenteurs de participations/organes	116	131
Pouvoirs publics/collectivité	129	102
Vacances et heures supplémentaires du personnel	3'635	3'351
Autres	5'222	5'507
Total passifs de régularisation	9'251	9'269

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K1.1 Dettes à long terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
Parties liées	2	3
Pouvoirs publics/collectivité	0	150
Tiers	18'070	18'330
Total dettes à long terme	18'072	18'483
dont portant intérêt	16'894	18'330
Échéance des dettes à long terme portant intérêt		
échéance dans 1 à 5 ans	6'863	7'147
échéance supérieure à 5 ans	11'209	11'335
Total dettes à long terme portant intérêt	18'072	18'482

Les dettes à long terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les dettes portant intérêt envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques. Les dettes qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K1.2 Provisions 2023 (en KCHF)	Solde au 01.01.2023	Constitution	Utilisation	Dissolution	Solde au 31.12.2023
Prévoyance du personnel	2'132	0	0	-145	1'987
Autres réserves	1'580	426	-469	-141	1'396
Total provisions	3'712	426	-469	-286	3'383
dont à long terme	3'303				2'716
Provisions 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Constitution	Utilisation	Dissolution	Solde au 31.12.2022
Prévoyance du personnel	2'128	200	-51	-145	2'132
Autres réserves	1'845	363	-512	-116	1'580
Total provisions	3'973	563	-563	-261	3'712
dont à long terme	3'648				3'303

K1.3 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations. Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur.

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Excédent/découvert au 31.12.2023	0	0	0	0	0
Part économique au 31.12.2023	0	0	0	1'970	1'970
Part économique au 31.12.2022	0	0	0	2'115	2'115
Variation avec exercice précédent	0	0	0	-145	-145
Cotisations ajustées à la période	0	9'728	0	2'515	12'243
Charges de prévoyance 2023	0	9'728	0	2'560	12'288
Charges de prévoyance 2022	0	4'686	0	7'707	12'393

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2023. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à 3,1 millions CHF (2,7 millions CHF l'année précédente), dont 2,9 millions CHF d'obligations éventuelles (3,4 millions CHF l'année précédente).

Les engagements économiques au 31.12.2023 se montent à 1,9 million CHF (2,1 millions CHF l'année précédente). Ils sont provisionnés.

Des informations sur l'insuffisance de couverture de certaines organisations de Pro Senectute n'étaient pas disponibles au 31.12.2023.

K1.4 Recettes des services (en KCHF)	2023	2022
Services fournis par des parties liées	271	239
Pouvoirs publics/collectivité	6'558	5'109
Autres recettes des services	100'293	98'468
Total recettes des services	107'122	103'816

K1.5 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, 46,7 millions CHF ont été versés aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et 7 millions CHF à Pro Senectute Suisse.

K1.6 Dons, legs, recherche de fonds (en KCHF)

La part affectée des dons et des legs se monte à 5755 KCHF (8864 KCHF l'année précédente).

K1.7 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEW, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives/liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges administratives/ fundraising	Total
Charges de personnel	153'131	18'558	171'689
Charges d'exploitation	72'484	8'496	80'980
Amortissements	3'346	774	4'120
Total 2023	228'961	27'828	256'789
Total 2022	221'412	25'521	246'933

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)
en % de la totalité des charges des prestations

2023	2022
11%	10%

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K18 Autres charges et produits	2023	2022
Produits hors exploitation	2'866	3'608
Charges hors exploitation	-1'211	-2'410
Bénéfices comptables résultant de la vente d'immobilisations	23	158
Pertes comptables résultant de la vente d'immobilisations	-11	0
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	163	165
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-585	-89
Total autres produits	3'052	3'931
Total autres charges	-1'807	-2'499

Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)	31.12.2023	31.12.2022
Dettes éventuelles envers des institutions de prévoyance (K13)	2'887	3'446
Autres obligations éventuelles	982	492
Total obligations éventuelles et cautionnements	3'869	3'938

Responsabilité solidaire

Certaines organisations de Pro Senectute sont solidairement responsables vis-à-vis des sociétés suivantes:

- AvantAge, société simple
- Services Alzheimer GE, société simple

Nombre d'équivalents temps plein

En moyenne annuelle, le nombre d'équivalents temps plein était de 1574 au cours de l'exercice sous revue (1540 l'année précédente).

Instruments financiers dérivés 2023 (en KCHF)	31.12.2023		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	717	22	0
Opérations à terme sur devises USD	2'038	113	0
Opérations à terme sur devises GBP	121	3	0
Opérations à terme sur devises AUD	87	1	0
Opérations à terme sur devises NOK	80	0	2
Total instruments financiers dérivés 2023	3'043	139	2

Instruments financiers dérivés 2022 (en KCHF)	31.12.2022		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	729	0	8
Opérations à terme sur devises USD	2'120	23	0
Opérations à terme sur devises GBP	121	0	0
Opérations à terme sur devises AUD	94	1	0
Opérations à terme sur devises JPY	93	0	0
Total instruments financiers dérivés 2022	3'157	24	8

¹ Valeur de remplacement

Leasings opérationnels (en KCHF)	31.12.2023	31.12.2022
Échéance		
1 an	84	163
2 - 5 ans	138	161
Total leasings opérationnels	222	324

Contrats de location à long terme (en KCHF)	31.12.2023	31.12.2022
Échéance		
1 - 5 ans	16'963	14'744
plus de 5 ans	7'771	3'597
Total contrats de location à long terme	24'734	18'341

Actifs mis en gage (en KCHF)	31.12.2023	31.12.2022
Immeubles	22'613	22'963
Titres	1'875	1'848
Total actifs mis en gage	24'488	24'811

Indemnités aux membres des organes dirigeants des 24 organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)	2023	2022
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	321	329
dont en faveur des présidentes et présidents	124	121

Indemnités aux membres de la direction des 24 organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)	2023	2022
Indemnités aux membres des directions (65.28 équivalents temps plein au total)	9'804	9'045

Honoraires pour l'organe de révision	2023	2022
Indemnités pour les prestations de révision	462	434
Indemnités pour d'autres prestations	76	102

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 811 101 heures de travail gratuites (dont 777 182 heures par les membres dirigeants).

Donations à titre gracieux sous forme de dons matériels et de prestations

Au total, Pro Senectute s'est vu mettre à disposition gracieusement des salles de formation à hauteur de 31 KCHF (29 KCHF l'année précédente).

En outre, des annonces-bouchon sont publiées gratuitement. La contre-valeur n'est pas quantifiable.

Variations après la date du bilan

On ne relève aucun événement survenu après la date du bilan et susceptible de sensiblement influencer les comptes annuels 2023.

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés par les présidentes et présidents de Pro Senectute le 20 juin 2024.



KPMG AG
Badenerstrasse 172
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit volontaire au Conseil de fondation sur les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, Zurich

Rapport sur l'audit volontaire des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels des comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute (la fondation), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation consolidé, le tableau de financement consolidés et le tableau de variation du capital consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur indépendant.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes consolidés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.

Nous communiquons au Conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG AG



Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Alex Heber
Expert-réviseur agréé

Zurich, 20 juin 2024

Annexe:

- Comptes consolidés constitués du bilan, du compte d'exploitation, du tableau de financement propres, du tableau de variation du capital et de l'annexe

Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes

Commentaire

En vertu de l'art. 17, al. 1, let. a de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité (LPC), la Confédération octroie à Pro Senectute une subvention annuelle de 16,5 millions CHF au maximum en faveur de l'aide financière individuelle. Avec ces fonds, Pro Senectute soutient les personnes âgées en complément des assurances sociales légales et des autres soutiens financiers, notamment pour limiter voire enrayer la détresse matérielle, psychosociale et physique.

L'exercice 2023 se solde par un résultat annuel de -1141 KCHF à la charge de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) (-699 KCHF à la charge de l'OFAS l'année précédente).

Compte d'exploitation

Les charges ont augmenté de 1671 KCHF pour s'établir à 17 584 KCHF. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des prestations financières uniques.

La subvention de l'OFAS a augmenté, passant à 15,7 millions CHF en 2023. Les produits ont par conséquent augmenté de 1229 KCHF, pour atteindre 16,4 millions CHF. Il en résulte un résultat annuel de -1141 KCHF.

Perspectives

Au vu de l'évolution démographique, il y a fort à penser que le nombre de demandes et, en corollaire, le besoin d'aide financière individuelle augmenteront à nouveau à moyen et à long termes.

Jörg Auf der Maur, responsable Finances & Services

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en CHF)	Remarques	2023	2022
Liquidités	K1	1'162'928	2'256'546
Créances d'impôt anticipé		72	0
Cautions de loyer		1'651'062	1'386'998
./. Correction de valeur sur cautions de loyer		-1'573'228	-1'308'640
Autres actifs AFI	K2	258'073	196'543
Total des actifs		1'498'907	2'531'447

Créancier OFAS	K3	1'117'986	2'259'001
Autres passifs AFI	K4	380'921	272'446
Total des passifs		1'498'907	2'531'447

Compte d'exploitation (en CHF)	Remarques	2023	2022
Prestations financières uniques		14'711'963	13'014'489
Prestations financières périodiques		642'930	631'276
Charges d'intérêts		61	10'066
Frais d'application		2'228'804	2'256'962
Total des charges		17'583'758	15'912'793
Moyens AFI OFAS	K5	15'694'420	14'535'190
Remboursements	K6	747'621	678'399
Produit des intérêts	K7	703	9
Total des produits		16'442'744	15'213'598
Résultat annuel à la charge (-) / en faveur (+) du créancier OFAS		-1'141'015	-699'195

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2023 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, les dispositions du droit suisse, surtout la partie sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957 à 962 CO) ainsi que les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent pas de devises.

K2 Autres actifs AFI

Ce poste comprend les avances AFI et des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K3 Créancier OFAS

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K4 Autres passifs AFI

Provisions sur des avances AFI et dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K5 Moyens AFI OFAS

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue.

K6 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies.

K7 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue.

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Aide financière individuelle au titre de l'article 18 LPC

Organisations cantonales de Pro Senectute	2023	2022
Argovie	494'908	297'218
Appenzell Rhodes-Extérieures	126'207	72'887
Appenzell Rhodes-Intérieures	839	2'878
Arc Jurassien	743'792	684'981
des deux Bâle	1'520'685	1'352'970
canton de Berne	2'625'064	2'225'070
canton de Fribourg	908'342	816'573
canton de Genève	912'067	788'040
canton de Glaris	29'049	30'607
Grisons	444'198	388'200
canton de Lucerne	828'670	867'857
Nidwald	35'720	36'504
Obwald	23'322	35'719
canton de Schaffhouse	313'958	274'551
canton de Schwyz	201'400	171'542
canton de Soleure	529'905	411'098
canton de St-Gall	716'043	664'910
Thurgovie	364'971	357'615
Ticino e Moesano	770'049	668'966
Uri	40'335	25'683
Vaud	1'327'426	1'296'523
Valais-Wallis	489'646	409'331
canton de Zoug	71'999	52'489
canton de Zurich	1'836'298	1'713'551
Total (en CHF)	15'354'893	13'645'765

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.



KPMG SA
Badenerstrasse 172
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit au conseil de fondation de

l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute selon l'article 17 et 18 LPC

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit de la déclaration de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute selon l'article 17 et 18 LPC, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Selon notre appréciation, les informations financières figurant dans la déclaration ci-jointe sont établies selon l'article 17 et 18 LPC arrêté au 31 décembre 2023 est conforme aux dispositions légales.

Nous confirmons également que les instructions de l'Office fédéral des assurances sociales conformément à la circulaire concernant les prestations des institutions d'utilité publique au sens des articles 17 et 18 (état au 1er janvier 2021) ont été respectées

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit de la déclaration ». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil de fondation à la déclaration

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement de la déclaration conformément selon l'article 17 et 18 LPC et aux dispositions légales suisses relatives pour l'établissement des comptes annuels. Elle est, en outre, responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de cette déclaration ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Les responsables de la surveillance sont chargés de la surveillance du processus d'élaboration de l'information financière.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit de la déclaration

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que la déclaration ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permette de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Des

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de cette déclaration prennent en se fondant sur celle-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que la déclaration comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons aux Conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA



Reto Kaufmann
Expert-comptable



Alex Heber

Zurich, 20 juin 2024

Annexe:

- Etat financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Pro Senectute Suisse : comptes individuels

Commentaire

Par rapport à l'année précédente, la situation géopolitique ne s'est pas améliorée et le renchérissement a continué d'augmenter. Ce contexte difficile était et reste un défi pour notre clientèle et rend le travail de Pro Senectute Suisse encore plus exigeant.

Les offres de prestations de Pro Senectute Suisse étaient à nouveau au même niveau qu'avant la pandémie. Le soutien de l'Office fédéral des assurances sociales et les fonds propres issus du fonds de développement et des projets ont permis de faire avancer divers projets de modernisation, qui amélioreront la qualité et l'efficacité au sein de l'ensemble de l'organisation, notamment dans le numérique.

Bien que les marchés financiers aient connu une forte volatilité et une grande incertitude en 2023, nos placements financiers se sont redressés et ont apporté une contribution positive au résultat global.

Comptes annuels

Pro Senectute Suisse termine l'exercice 2023 avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation, positif, de KCHF 1630 (année précédente KCHF -3907). Le résultat annuel a été influencé positivement en particulier par le résultat d'exploitation et le résultat financier.

Compte d'exploitation

Par rapport à l'exercice précédent, les recettes d'exploitation ont augmenté de KCHF 907, pour s'établir à KCHF 16 659. Les produits des services et des ventes ont atteint KCHF 5686, en baisse de KCHF 266 par rapport à 2022. Les contributions des pouvoirs publics sont restées pratiquement identiques (KCHF -2). Les recettes des dons, des legs et de la recherche de fonds ont augmenté de KCHF 1175 par rapport à l'année précédente (KCHF 1761). Les charges des prestations, pour leur part, ont diminué de KCHF 1242 pour atteindre KCHF 16 341. Cette baisse s'explique notamment par la vente du magazine Zeitlupe.

Bilan

En 2023, le capital de l'organisation a augmenté de KCHF 1630, pour s'établir à KCHF 20 790. À la fin de l'année, le taux de réserve s'élevait à 12,3 mois, c'est-à-dire dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par la fondation ZEWO. Au 31 décembre 2023, un montant de KCHF 6729 du capital de l'organisation avait été affecté au fonds de développement et des projets, dont KCHF 1781 ont été approuvés et réservés pour des projets en cours.

Gestion des risques

Pro Senectute Suisse réalise chaque année une analyse des risques. Elle examine les mesures actuelles et, si besoin est, en définit de nouvelles.

Perspectives

Après une année certes positive, mais parsemée de défis, les incertitudes perdurent en 2024. Grâce à ses réserves financières, Pro Senectute est en mesure de réagir aux exigences accrues, d'adapter ses prestations et de poursuivre ses projets de synergie et de modernisation. Les réserves permettent également de rééquilibrer les charges et les produits à long terme, sans devoir reporter voire arrêter des initiatives stratégiques importantes.

Jörg Auf der Maur, responsable Finances & Services

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2023	2022
Liquidités	E1	11'264	12'784
Titres	E2	13'711	13'021
Créances provenant de livraisons et de prestations	E3	96	117
Autres créances à court terme	E3	777	408
Stocks et prestations non facturées	E4	159	211
Actifs de régularisation	E5	336	211
Actif circulant		26'343	26'752
Immobilisations corporelles	E6	936	897
Immobilisations incorporelles	E7	99	174
Actif immobilisé		1'035	1'071
Total des actifs		27'378	27'823
Dettes provenant de livraisons et de prestations	E8	3'009	3'097
Autres dettes à court terme	E8	128	353
Passifs de régularisation	E9	591	1'814
Capitaux étrangers à court terme		3'728	5'264
Capitaux étrangers		3'728	5'264
Capital des fonds affectés	E10	2'860	3'399
Capitaux étrangers (capital des fonds y compris)		6'588	8'663
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital lié		8'539	7'476
Capital libre		7'251	6'684
Capital de l'organisation	E10	20'790	19'160
Total des passifs		27'378	27'823

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2023	2022
Produits des services / produits des ventes	E11	5'686	5'952
Contributions des pouvoirs publics	E12	8'037	8'039
Dons, legs, recherche de fonds	E13	2'936	1'761
Total recettes d'exploitation		16'659	15'752
Aides financières		-291	-246
Charges de personnel		-5'570	-5'861
Charges d'exploitation		-7'460	-7'994
Amortissements		-212	-268
Charges de projets		-13'533	-14'369
Charges de personnel		-2'143	-2'202
Charges d'exploitation		-204	-324
Amortissements		-54	-47
Charges administratives		-2'401	-2'573
Charges de personnel		-115	-122
Charges d'exploitation		-292	-519
Recherche de fonds		-407	-641
Total charges des prestations	E14	-16'341	-17'583
Résultat d'exploitation		318	-1'831
Produits financiers		820	249
Charges financières		-45	-2'864
Autres produits	E15	75	76
Autres charges	E16	-77	-63
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation		1'091	-4'433
Prélèvements des fonds affectés	E10	1'099	854
Affectation à des fonds affectés	E10	-560	-328
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		1'630	-3'907
Prélèvements du capital lié	E10	998	4'399
Prélèvements du capital libre	E10	0	0
Affectation au capital lié	E10	-2'061	-27
Affectation au capital libre	E10	-567	-465
		0	0

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de financement (en KCHF)	2023	2022
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	1'630	-3'907
Variation du capital des fonds	-539	-526
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation	1'091	-4'433
Amortissements sur des immobilisations corporelles	99	89
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	99	221
Pertes sur dépréciations d'actifs	68	5
Variation des titres	-690	2'629
Variation des créances	-348	-52
Variation des stocks et prestations non facturées	52	-37
Variation des actifs de régularisation	-125	180
Variation des engagements	-313	-499
Variation des passifs de régularisation	-1'223	360
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-1'290	-1'537
Investissements en immobilisations corporelles	-155	-95
Investissements en titres	0	0
Investissements en immobilisations incorporelles	-75	-30
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-230	-125
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	-1'520	-1'662
État initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	12'784	14'447
État final des liquidités (au 31 décembre)	11'264	12'784

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2023	Solde au 01.01.2023	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2023
Fonds Aides financières individuelles	485	20	-362	0	143
Fonds ZL personnes à revenus modestes	185	42	-90	0	137
Fonds de sensibilisation	806	0	-295	0	511
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Développement ensemble de la fondation	46	66	-77	0	35
Fonds pour des projets	182	351	-245	0	288
Fonds Applications informatiques	194	81	-30	0	245
Fonds Neuroth	0	0	0	0	0
Total fonds affectés	3'399	560	-1'099	0	2'860

Exercice 2022	Solde au 01.01.2022	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2022
Fonds Aides financières individuelles	775	16	-306	0	485
Fonds ZL personnes à revenus modestes	187	85	-87	0	185
Fonds de sensibilisation	807	0	-1	0	806
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Développement ensemble de la fondation	43	66	-63	0	46
Fonds pour des projets	271	83	-172	0	182
Fonds Applications informatiques	201	78	-85	0	194
Fonds Neuroth	140	0	-140	0	0
Total fonds affectés	3'925	328	-854	0	3'399

Finalités

Fonds Aides financières individuelles	Atténuation de la pauvreté des personnes âgées, aide financière individuelle directe pour des personnes de 60 ans et plus en situation de détresse
Fonds ZL personnes à revenus modestes	Financement d'abonnements gratuits à Zeitlupe (ZL) pour bénéficiaires de prestations complémentaires
Fonds de sensibilisation	Financement de mesures de prévention, d'information et d'aide en matière d'abus financiers, de numérisation et de démence
Fonds de solidarité	Soutien professionnel, organisationnel et financier en cas de difficultés financières et structurelles à des organisations de Pro Senectute ainsi qu'au centre national de Pro Senectute Suisse
Fonds Développement ensemble de la fondation	Indemnisation pour la collaboration d'organisations de Pro Senectute dans des organes de l'ensemble de l'organisation
Fonds pour des projets	Financement de projets et de campagnes bien définis
Fonds Applications informatiques	Réserves alimentées par des organisations de Pro Senectute pour de futures adaptations de logiciels
Fonds Neuroth	Indemnisation des actions audition des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2023	Solde au 01.01.2023	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2023
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Fonds de développement et des projets	6'579	1'138	-988	0	6'729
Fonds du personnel du centre national	358	0	0	0	358
Réserve de fluctuation de valeur	270	909	0	0	1'179
Réserve Zeitlupe	0	0	0	0	0
Fonds de rénovation	269	14	-10	0	273
Total capital lié	7'476	2'061	-998	0	8'539
Capital libre	6'684	567	0	0	7'251
Total capital libre	6'684	567	0	0	7'251
Total capital de l'organisation	19'160	2'628	-998	0	20'790

Des montants d'un total de KCHF 1'781 du fonds de développement et des projets ont déjà été approuvés pour des projets concrets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés. La part libre se monte à KCHF 4'948.

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2022	Solde au 01.01.2022	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2022
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Fonds de développement et des projets	7'723	13	-1'157	0	6'579
Fonds du personnel du centre national	358	0	0	0	358
Réserve de fluctuation de valeur	3'067	0	-2'797	0	270
Réserve Zeitlupe	434	0	-434	0	0
Fonds de rénovation	266	14	-11	0	269
Total capital lié	11'848	27	-4'399	0	7'476
Capital libre	6'219	465	0	0	6'684
Total capital libre	6'219	465	0	0	6'684
Total capital de l'organisation	23'067	492	-4'399	0	19'160

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse, Zurich

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2023 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21), ainsi que conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier aux articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité et à la présentation des comptes (articles 957 à 962 CO). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEW0 (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Transactions avec des parties liées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et les membres des conseils de fondation qui sont désignés par le terme de parties liées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces parties liées dans ce qui suit.

Recettes d'exploitation

Les produits des services et des ventes sont saisis lorsque la prestation est fournie. Les subventions des pouvoirs publics sont comptabilisées en fonction de la période comptable conformément aux dispositions contractuelles.

Les dons, les legs et les produits issus de la recherche de fonds sont saisis lors de la rentrée des fonds. Le montant brut des dons transmis aux organisations de Pro Senectute est comptabilisé dans le compte d'exploitation et est indiqué de manière correspondante dans les recettes des dons et les charges des projets sans incidence sur le résultat.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne comprennent aucune monnaie étrangère.

E2 Titres (actifs cotés en bourse détenus à court terme)

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan.

E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
Organisations de Pro Senectute	698	401
Collectivités publiques : Confédération	138	74
Tiers	37	50
Total	873	525

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

E4 Stocks et prestations non facturées

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

E5 Actifs de régularisation (en KCHF)

Paiements anticipés pour les prestations 2024 et avoirs ouverts pour les prestations 2023.

E6 Immobilisations corporelles 2023 (en KCHF)	Solde au 01.01.2023	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2023
Mobilier	90	124	-11	0	203
Machines de bureau	54	0	-21	0	33
Véhicules	9	0	0	0	9
Matériel informatique	306	31	-29	0	308
Biens immobiliers	2'867	0	0	0	2'867
Coûts d'acquisition	3'326	155	-61	0	3'420

	Solde au 01.01.2023	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2023
Mobilier	64	10	0	-11	63
Machines de bureau	43	3	6	-21	31
Véhicules	9	0	0	0	9
Matériel informatique	164	59	11	-29	205
Biens immobiliers	2'149	27	0	0	2'176
Corrections de valeur cumulées	2'429	99	17	-61	2'484
Total immobilisations corporelles 2023	897				936

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Immobilisations corporelles 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2022
Mobilier	100	7	-17	0	90
Machines de bureau	54	0	0	0	54
Véhicules	9	0	0	0	9
Matériel informatique	218	88	0	0	306
Biens immobiliers	2'867	0	0	0	2'867
Coûts d'acquisition	3'248	95	-17	0	3'326

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2022
Mobilier	69	7	5	-17	64
Machines de bureau	41	2	0	0	43
Véhicules	9	0	0	0	9
Matériel informatique	112	52	0	0	164
Biens immobiliers	2'121	28	0	0	2'149
Corrections de valeur cumulées	2'352	89	5	-17	2'429
Total immobilisations corporelles 2022	896				897

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; véhicules 5 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans.

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège de Pro Senectute Suisse à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 million. Les années suivantes, des travaux d'agrandissement et de rénovation ont été entrepris et portés en partie à l'actif.

E7 Immobilisations incorporelles 2023 (en KCHF)	Solde au 01.01.2023	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2023
Marques déposées	6	0	-6	0	0
Logiciels informatiques	1'496	75	-1'116	0	455
Site Internet	377	0	-3	0	374
Refonte de l'image de marque	93	0	-93	0	0
Nouvelle formule de Zeitlupe	588	0	-588	0	0
Coûts d'acquisition	2'560	75	-1'806	0	829

	Solde au 01.01.2023	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2023
Marques déposées	6	0	0	-6	0
Logiciels informatiques	1'452	20	0	-1'116	356
Site Internet	361	16	0	-3	374
Refonte de l'image de marque	93	0	0	-93	0
Nouvelle formule de Zeitlupe	474	63	51	-588	0
Corrections de valeur cumulées	2'386	99	51	-1'806	730
Total immobilisations incorporelles 2023	174				99

Immobilisations incorporelles 2022 (en KCHF)	Solde au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2022
Marques déposées	6	0	0	0	6
Logiciels informatiques	1'487	30	-21	0	1'496
Site Internet	377	0	0	0	377
Refonte de l'image de marque	93	0	0	0	93
Nouvelle formule de Zeitlupe	588	0	0	0	588
Coûts d'acquisition	2'551	30	-21	0	2'560

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

	Solde au 01.01.2022	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2022
Marques déposées	6	0	0	0	6
Logiciels informatiques	1'445	28	0	-21	1'452
Site Internet	289	72	0	0	361
Refonte de l'image de marque	91	2	0	0	93
Nouvelle formule de Zeitlupe	355	119	0	0	474
Corrections de valeur cumulées	2'187	221	0	-21	2'386
Total immobilisations incorporelles 2022	364				174

Les immobilisations incorporelles inscrites à l'actif sont amorties en 4 ans.

E8	Dettes (à leur valeur nominale en KCHF, sans intérêts)	Bilan au	Bilan au
		31.12.2023	31.12.2022
	Collectivités publiques : Confédération	641	425
	Collectivités publiques : aide financière individuelle	1'058	2'129
	Organisations de Pro Senectute	850	152
	Conseil suisse des aînés (CSA)	39	88
	Tiers	549	540
	Engagements de prévoyance	0	116
	Total	3'137	3'450

E9 Passifs de régularisation

KCHF 212 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2023 (KCHF 253 l'année précédente). L'année précédente, KCHF 940 concernaient les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeitlupe encaissées d'avance. Au total, KCHF 4 ont été régularisés avec les organisations de Pro Senectute.

E10 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E11 Produits des services / produits des ventes

Dont KCHF 2648 avec les organisations de Pro Senectute (inter-sociétés); (KCHF 3054 l'année précédente). KCHF 396 des produits des services / produits des ventes sont affectés (KCHF 120 l'année précédente).

E12 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit surtout de subventions AVS selon l'article 101bis LAVS (subventions pour l'aide à la vieillesse), à hauteur de CHF 7,9 millions en 2023 (CHF 7,9 millions l'année précédente). Sont également incluses les subventions du fonds AVS selon l'article 17 LPC (en 2023 : KCHF 168 / en 2022 : KCHF 185).

E13 Dons, legs, recherche de fonds

Pour les dons et les legs, KCHF 98 sont affectés (KCHF 142 l'année précédente).

E14 Charges des prestations

Les charges sont classées selon la Swiss GAAP RPC 21.

La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 543 (KCHF 609 l'année précédente).

E14 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges administratives fundraising	Total
Charges de personnel	-5'570	-2'258	-7'828
Charges d'exploitation	-7'751	-496	-8'247
Amortissements	-212	-54	-266
2023	-13'533	-2'808	-16'341
2022	-14'369	-3'214	-17'583

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)	2023	2022
en % de la totalité des charges des prestations	17%	18%

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Le calcul des charges administratives a été réalisé conformément à la méthodologie ZEWO, actualisée le 1^{er} janvier 2018. L'indicateur «Total charges administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges de prestations» varie en fonction des dons transmis aux organisations de Pro Senectute pendant l'exercice, dont le montant brut est indiqué dans le compte d'exploitation.

E15 Autres recettes

Les autres recettes comprennent les remboursements des assurances, la location de places de stationnement et les contributions des organisations de Pro Senectute pour les dépenses des organes de l'ensemble de l'organisation (dont KCHF 66 sont affectés, comme l'année précédente).

E16 Autres charges

Les autres charges comprennent le remboursement des frais aux organisations de Pro Senectute pour la collaboration dans les organes de l'ensemble de l'organisation.

Autres indications

Vente de la revue Zeitleupe

Pro Senectute a vendu la maison d'édition et tous les droits de la revue Zeitleupe à Medienart AG le 31.10.2023.

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée de l'administration fiduciaire des fonds du Conseil suisse des aînés (CSA), une association indépendante de Pro Senectute Suisse. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée.

Dettes éventuelles / créances éventuelles

Le total des contrats de location à long terme (de plus de 12 mois) s'élève à KCHF 77 (KCHF 115 l'année précédente).

Nombre d'équivalents plein temps

Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'équivalents plein temps était de 42 (50 l'année précédente).

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)		Variation par rapport à l'année précédente	Contributions limitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
31.12.2023	31.12.2022		2023	2023	2022
0	0	0	770	770	790

Le taux de couverture provisoire de la BVK se monte à 102,9 % au 31 décembre 2023.

Indemnités aux membres de l'organe dirigeant

Durant l'année 2023, un total de KCHF 34 (KCHF 31 l'année précédente) a été octroyé aux dix membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraitements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 12 à la présidente (KCHF 12 l'année précédente).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux membres de la direction, y compris les salaires, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 775 (KCHF 769 l'année précédente). Les taux d'activité cumulés des membres de la direction s'élèvent en moyenne à 390% sur l'année (390% l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

Les dix membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 580 heures pour Pro Senectute Suisse.

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'influer sur les comptes annuels 2023 n'est intervenu après la date du bilan. Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil de fondation le 22 février 2024.



KPMG SA
Badenerstrasse 172
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de Pro Senectute, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et annexe) de Pro Senectute pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, aux statuts et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux règlements.

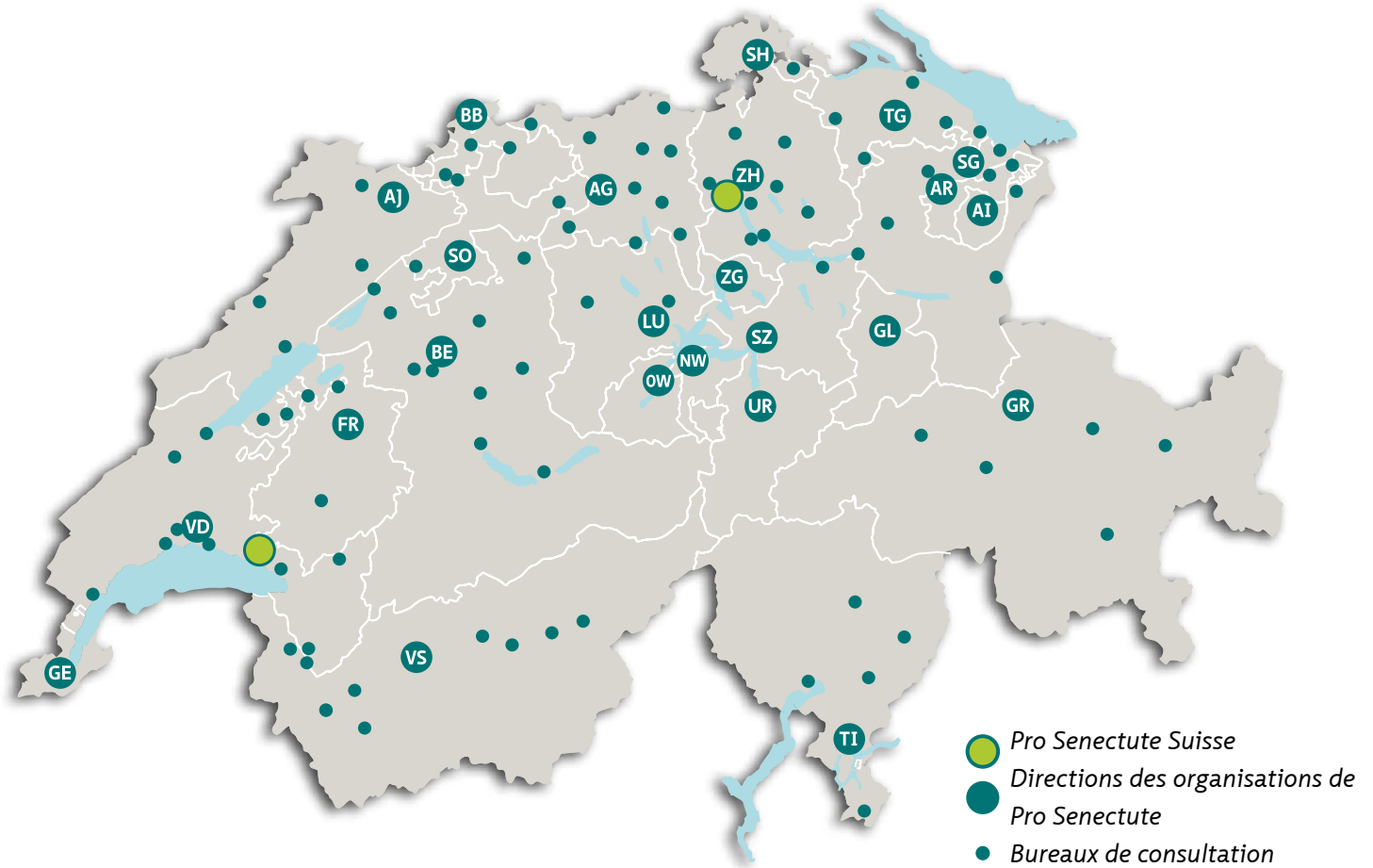
KPMG SA

Reto Kaufmann
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Alex Heber
Expert-réviser agréé

Zurich, 22 février 2024

Présente dans tout le pays



Organisations de Pro Senectute

AG Aargau

Suhrenmattstrasse 29
 5035 Unterentfelden
 Telefon 062 837 50 70
info@ag.prosenectute.ch
www.ag.prosenectute.ch

AR Appenzell Ausserrhoden

Gossauerstrasse 2
 9100 Herisau
 Telefon 071 353 50 30
info@ar.prosenectute.ch
www.ar.prosenectute.ch

BE Kanton Bern

Worblentalstrasse 32
 3063 Ittigen
 Telefon 031 359 03 03
info@be.prosenectute.ch
www.be.prosenectute.ch

AI Appenzell Innerrhoden

Marktgasse 10c
 9050 Appenzell
 Telefon 071 788 10 21
info@ai.prosenectute.ch
www.ai.prosenectute.ch

BB Beider Basel

Im Westfeld 6
 Postfach
 4009 Basel
 Telefon 061 206 44 44
info@bb.prosenectute.ch
www.bb.prosenectute.ch

FR Canton Fribourg

Passage du Cardinal 18
 1700 Freiburg
 Téléphone 026 347 12 40
info@fr.prosenectute.ch
www.fr.prosenectute.ch

GE Canton Genève

Route de Saint-Julien 5b
1227 Carouge
Téléphone 022 807 05 65
info@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

GL Kanton Glarus

Gerichtshausstrasse 10
8750 Glarus
Telefon 055 645 60 20
info@gl.prosenectute.ch
www.gl.prosenectute.ch

GR Graubünden

Alexanderstrasse 2
7000 Chur
Telefon 081 300 35 35
info@gr.prosenectute.ch
www.gr.prosenectute.ch

AJ Arc Jurassien (JU, NE, JU BE)

Rue du Puits 4
2800 Delémont
Téléphone 032 886 83 20
prosenectute.delemont@ne.ch
www.arcjurassien.prosenectute.ch

LU Kanton Luzern

Maihofstrasse 76
Postfach
6002 Luzern
Telefon 041 226 11 88
info@lu.prosenectute.ch
www.lu.prosenectute.ch

NW Nidwalden

Nägeligasse 25
6370 Stans
Telefon 041 610 76 09
info@nw.prosenectute.ch
www.nw.prosenectute.ch

OW Obwalden

Marktstrasse 5
6060 Sarnen
Telefon 041 666 25 45
info@ow.prosenectute.ch
www.ow.prosenectute.ch

SG Kanton St. Gallen

Davidstrasse 16
Postfach
9001 St. Gallen
Telefon 071 227 60 06
info@sg.prosenectute.ch
www.sg.prosenectute.ch

SH Kanton Schaffhausen

Vorstadt 54
Postfach 228
8201 Schaffhausen
Telefon 052 634 01 01
info@sh.prosenectute.ch
www.sh.prosenectute.ch

SH Kanton Schaffhausen

Hauptbahnhofstrasse 12
Postfach 660
4500 Solothurn
Telefon 032 626 59 59
info@so.prosenectute.ch
www.so.prosenectute.ch

SZ Kanton Schwyz

Bahnhofstrasse 29
6440 Brunnen
Telefon 041 825 13 88
info@sz.prosenectute.ch
www.sz.prosenectute.ch

TG Thurgau

Rathausstrasse 17
Postfach 292
8570 Weinfelden
Telefon 071 626 10 80
info@tg.prosenectute.ch
www.tg.prosenectute.ch

TI Ticino e Moesano

Via Chiosso 17
6948 Porza
Telefono 091 912 17 17
info@prosenectute.org
www.ti.prosenectute.ch

UR Uri

Gitschenstrasse 9
6460 Altdorf
Telefon 041 870 42 12
info@ur.prosenectute.ch
www.ur.prosenectute.ch

VD Vaud

Rue du Maupas 51
1004 Lausanne
Téléphone 021 646 17 21
info@vd.prosenectute.ch
www.vd.prosenectute.ch

VS Valais-Wallis

Avenue de Tourbillon 19
1950 Sion
Téléphone 027 322 07 41
info@vs.prosenectute.ch
www.vs.prosenectute.ch

ZG Kanton Zug

Aegeristrasse 52
6300 Zug
Telefon 041 727 50 50
info@zg.prosenectute.ch
www.zg.prosenectute.ch

ZH Kanton Zürich

Forchstrasse 145
8032 Zürich
Telefon 058 451 51 00
info@pszh.ch
www.pszh.ch

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60

Case postale

8027 Zurich

Téléphone 044 283 89 89

info@prosenectute.ch

www.prosenectute.ch